

Le CERT offre aux régulateurs et autorités publics une large gamme de prestations de conseils et d'études stratégiques pour promouvoir le développement du secteur TIC et postale dont on peut citer:

- L'assistance des autorités publiques à la restructuration du secteur des télécommunications
- La révision des textes réglementaires et juridiques régissant le secteur TIC
- L'Etude de l'impact technico-économique relatives à la privatisation du secteur des télécommunications
- L'assistance à l'élaboration des cahiers des charges pour l'attribution des nouvelles licences pour l'exploitation des réseaux de télécommunications fixes et mobiles
- L'étude de faisabilité des projets de déploiement des infrastructures des réseaux fixes (Backbone FO, Accès FTTH, IPMSAN...) et des réseaux mobiles (CDMA, LTE, 5G...)
- L'étude de rentabilité technico-économique de méga projets
- L'évaluation de l'impact financier des nouvelles technologies sur les recettes des opérateurs (Téléphonie sur IP, NGN, FTTx, XDSL,...)
- L'introduction des nouveaux services et technologies : Services universels, services postaux
- L'élaboration des termes de références relatives à la mise en place d'un système automatisé de contrôle et de gestion du spectre radioélectriques.